

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE de Saint-Pierre

COMMUNE de SAINT-JOSEPH

REGISTRE D'ENQUÊTE

relatif à *la* Demande d'ENREGISTREMENT pour exploiter un
élevage porcin Chemin Bignonias –

les Jacques sur le territoire

de la commune de SAINT-JOSEPH présentée

par M. MALET Philippe - EARL PSF
LES OLIVIERS

ENQUÊTE RELATIVE

A

la demande d'ENREGISTREMENT pour exploiter en élevage porcin chemin Bignonias des Jacques sur le territoire de la commune de Saint-Joseph présentée par M. HALET Philippe - EARL PSF LES OLIVIERS le 13 juin 2019

(Titre _____ du décret n° 59-701 du 6 juin 1959)

En exécution de l'arrêté du 16 juillet 2019 de Monsieur le Préfet de La Réunion je, soussigné, M. Patrick LEBRETON

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir pendant 24 jours consécutifs (sauf les dimanches et jours fériés) de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 13 heures 00 à 16 heures 00 les observations du public.

A Saint-Joseph le 30 JUL. 2019



Première journée

Le 12/08/2019 de 8 heures 00 à 16 heures 00

1° Observations de M. _____

Le 13 Septembre 2019 à 16 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné M. Patrick LEBRETON déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 24 jours consécutifs du

12 Oct 2019 au 13 Septembre 2019

de 8 heures 00 à 12 heures 00

et de 13 heures 00 à 16 heures 00

(sauf les dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages N°

à _____).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1° Lettre en date du _____ de M. _____

2° Lettre en date du _____ de M. _____

3° Lettre en date du _____ de M. _____

Patrick LEBRETON

